

MUNICIPALITÉ  
**Saint-Valérien-de-Milton**

---

# AVIS PUBLIC

## DEMANDE DE DEROGATIONS MINEURS

### AUX RÈGLEMENT D'URBANISME 2022-204/205

---

La soussignée donne avis public qu'à la séance du Conseil qui sera tenue le 13 juin 2023, à 20h00, en la salle du centre communautaire, au 1384 rue principale, à Saint-Valérien-de-Milton, le Conseil doit statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

- 1) Permettre aux 597, chemin de Milton, sur le Lot 3 555 948 :

Autoriser la construction d'un garage dont la hauteur sera de 25 pieds, dans la marge latérale de la maison érigé sur le lot 3 555 948 (597, chemin de MILTON).

L'Annexe B du règlement de zonage 2022-204 stipule qu'un bâtiment accessoire doit être à une hauteur maximum équivalent au bâtiment principal. À ce titre, il doit respecter les marges applicables au bâtiment principal.

- 2) Permettre aux 1341, rue Principale, sur le Lot 6 367 840:

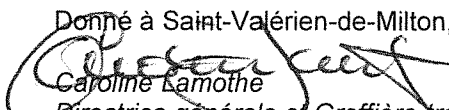
Autoriser la transformation de sa remise en cuisine connecté à la maison en gardant les mêmes dimensions et les mêmes marges que l'ancienne construction situé dans la marge latérale de la maison érigé sur le lot 6 367 840 (1341, rue Principale).

L'Annexe B du règlement de zonage 2022-204 stipule qu'un bâtiment principal doit être situé à 3 mètres minimum de la marge latérale. À ce titre, il doit respecter les marges applicables au bâtiment principal.

Toute personne qui souhaite se prononcer sur ces dérogations mineures peut transmettre des commentaires écrits pendant une période de 15 jours suivant la publication du présent avis, soit du 29 mai - 2023, par l'envoi d'un courrier à la municipalité, 960, Chemin de Milton, Saint-Valérien-de-Milton, Qc, J0H 2B0 ou d'un courriel à l'adresse : [administration@svm.quebec](mailto:administration@svm.quebec) en indiquant leurs nom et adresse.

Tout intéressé pourra aussi se faire entendre relativement à ces demandes de dérogations mineures, lors de ladite séance du 15 mai 2023.

Donné à Saint-Valérien-de-Milton, ce 29<sup>e</sup> jour du mois de mai 2023.

  
Caroline Lamothe  
Directrice générale et Greffière-trésorière